



## DHG, infos, délais et respect !

Les cadres du SNPDEN-UNSA, réunis le mercredi 18 janvier 2023 à Paris en Conférence Nationale, ont entendu les questionnements, les inquiétudes et la grande crispation des principaux et proviseurs.

### **Suite aux annonces ministérielles sur le collège, la voie professionnelle et les mathématiques au lycée, la colère monte !**

La cacophonie générée par ces annonces, faites par voie de presse, et les réponses différenciées des rectorats ou des directions départementales entraînent des décalages et, parfois, des incompréhensions qui auraient pu facilement être évitées.

Dans ces temps de travail sur les Dotations Horaires Globales (DHG), les points suivants interpellent fortement :

- l'annonce de la **suspension de l'heure de technologie au profit de l'approfondissement en français et mathématiques,**
- **l'absence de garantie** du financement des horaires de mathématiques en classe de 1ère,
- **le manque d'éléments tangibles** sur la réforme de la voie professionnelle.

Dans ce contexte, il est difficile, si ce n'est impossible, de se projeter sereinement sur la préparation de la rentrée 2023.

En conséquence le SNPDEN-UNSA :

- exige, de la part de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) :
  - la communication des informations détaillées dont les équipes de direction ont impérativement besoin pour travailler à la répartition des moyens,
  - la parution des textes réglementaires afférents.--> Il ne s'agit là, ni plus ni moins, que du respect fondamental minimum envers les cadres que nous sommes !
- demande le temps absolument nécessaire à la réception des dotations horaires globales et à la répartition des moyens. Les enjeux sont en effet essentiels pour l'année suivante et nous devons du respect à nos équipes, à travers un travail de qualité actuellement impossible à fournir, compte tenu des calendriers annoncés.  
--> Les dates limites fixées par les académies pour les remontées des Tableaux récapitulatifs des moyens par discipline (TRMD) doivent être décalées : c'est un impératif absolu !
- invite les personnels de direction, si les deux premières conditions ne sont pas réunies, à ne pas faire remonter les TRMD tant que des textes définitifs et officiels ne seront pas

communiqués.

--> Les créations et suppressions de postes pourront être adressées aux services suivant les modalités retenues par les chefs d'établissement. À ce stade, un mail au gestionnaire DOS sur la liste des demandes de fermeture et d'ouverture suffit. Ce sont les seules obligations légales nécessaires !

Le SNPDEN-UNSA a rencontré le DGESCO mercredi soir pour exprimer de façon claire les demandes ci-dessus et les formulera à nouveau au Ministre, demain vendredi.

À vos côtés, déterminés et mobilisés !

**Bruno BOBKIEWICZ, Secrétaire général du SNPDEN-UNSA**

, [cliquez ici pour vous désabonner.](#)